

**COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU  
JEUDI 02 MAI 2019 sous la présidence de M. Benoît COCHET, Maire**

- Le Conseil, par 23 voix pour et 5 abstentions (Mmes VADOT, TENDRON, GUILMIN, M. KOBİ, M. PAIRONNEAU), a adopté le principe de réaliser l'aménagement de l'ilot Allemagne en collaboration avec Angers Loire Habitat, a entériné les modalités de réalisation de cette opération tels qu'indiqué ci-dessous et a autorisé M. le Maire à lancer l'opération et signer les actes qui en découleront :

- Une dizaine de lots libres de constructeur destinés à être vendus pour y construire des logements individuels
- Une dizaine d'appartements en R + 1 + Attique, à construire en PLAI et PLUS
- Un local tertiaire permettant d'accueillir l'antenne locale de l'association d'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR)
- Un parking d'une quinzaine de places

- Le Conseil, à l'unanimité, a décidé dans le cadre d'un projet d'urbanisation de l'ilot Pierre et Marie Curie, de désaffecter par anticipation la parcelle cadastrée AN n°396 (surface de 6552 m<sup>2</sup> située au 5 rue Pierre et Marie Curie) ainsi que les ouvrages et aménagements qui y sont édifiés avec effet au 1<sup>er</sup> septembre 2019, de la déclasser du domaine public et d'autoriser le maire à effectuer toutes démarches nécessaires et à signer les documents afférents. La vente de cette parcelle fera l'objet d'une délibération ultérieure.

- Le Conseil, à l'unanimité, a approuvé la proposition de l'association AMRH (Association Montreuillaise de Recherches Historiques) concernant la dénomination des pontons à hauteur du camping municipal qui prendront le nom du premier seigneur de Juigné : « Foulques de Quatrebarbes ».

- Le Conseil, à l'unanimité, a adopté le principe de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental de Maine-et-Loire pour la campagne d'arrachage 2019 de la Jussie (marais de Juigné) à hauteur de 30% du coût des travaux.

Coût des travaux d'arrachage	Subvention sollicitée Conseil Départemental de Maine-et-Loire (30%)	Reste à charge de la Ville (70%)
8 300 €	2 490 €	5 810 €

- Le Conseil, à l'unanimité, a approuvé les termes d'une convention entre la Commune de Val d'Erdre-Auxence et 9 autres communes (dont Montreuil-Juigné) visant à assurer le financement du Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté (RASED). La Commune de Val d'Erdre-Auxence assure l'avance des frais et un titre de recette sera émis en direction de chaque commune en fonction du nombre d'élèves à hauteur de 1,91 € par élève.

- Le Conseil, à l'unanimité, a fixé les tarifs du spectacle théâtral du 17 janvier 2020 « Un dîner d'adieu » par la Cie Les Arthurs, à hauteur de 10 € l'entrée pour les adultes, 5 € pour les moins de 18 ans et 25 € pour le forfait famille.

- Le Conseil, à l'unanimité, a autorisé la création d'un emploi non permanent d'un adjoint technique pour occuper le poste d'agent saisonnier pour l'entretien de la piscine municipale à raison de 24 heures hebdomadaires du 24 juin au 1<sup>er</sup> septembre 2019.

- Le Conseil, à l'unanimité, a entériné le texte d'une convention de mise à disposition réciproque de matériel avec la Commune de Longuenée-en-Anjou (prêt d'un broyeur et d'une élagueuse par Montreuil-Juigné et mise à disposition d'un tracteur de voirie par Longuenée-en-Anjou) et autorisé M. le Maire à la signer.

**Fait à MONTREUIL-JUIGNÉ le 09 mai 2019.**

**Le Maire,**

**Benoît COCHET**

